

GROUPE DE HAUTE MONTAGNE

(G. H. M.)

Association déclarée

Siège social 4, rue Guichard

PARIS (16°)

-:-:-:-

PARIS, le 28 Février 1949

Prière d'adresser toute la
correspondance

179, rue de la Pompe

PARIS (16°)

Mon cher Camarade,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée
Générale ordinaire du G. H. M. qui aura lieu :

LUNDI 14 MARS 1949, à 21 heures

au siège du C.A.F.

7, rue La Boetie - PARIS (8ème)

Dans le cas où, membre d'honneur ou membre actif, vous ne
pourriez assister à l'Assemblée, nous vous demandons de vous faire
représenter, pour que le quorum soit atteint, en nous retournant
le pouvoir joint, en blanc ou établi en faveur d'un membre actif assis-
tant à l'Assemblée.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1°) Rapport du Comité sur la situation du Groupe
- 2°) Examen et approbation des comptes de l'Exercice 1948 et du
Bilan au 31 Décembre 1948
- 3°) Cotisation pour l'Exercice 1949
- 4°) Election de membres du Comité
- 5°) Election du Président

Veillez agréer, mon cher Camarade, l'expression de nos
meilleurs sentiments.

Le Secrétaire Général :

Maurice HERZOG

Le Président :

Lucien DEVIES

PARIS, le 21 Mars 1949

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'UNION INTERNATIONALE
DES SYNDICATS OUVRIERS
PARIS (18^e)

MONSIEUR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'UNION INTERNATIONALE
DES SYNDICATS OUVRIERS
PARIS (18^e)

Monsieur le Secrétaire Général,
J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
le rapport que vous m'avez demandé
par votre lettre du 17 courant.

Je vous prie de bien vouloir en faire part
à l'Assemblée Générale qui aura lieu
le 27 Mars 1949 à 21 heures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général,
l'assurance de ma haute estime et de ma haute confiance.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général,
l'assurance de ma haute estime et de ma haute confiance.

Je vous prie de bien vouloir en faire part
à l'Assemblée Générale qui aura lieu
le 27 Mars 1949 à 21 heures.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général,
l'assurance de ma haute estime et de ma haute confiance.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général,
l'assurance de ma haute estime et de ma haute confiance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général,
l'assurance de ma haute estime et de ma haute confiance.

- 1) Rapport de l'Assemblée Générale du 17 Mars 1949
- 2) Rapport de l'Assemblée Générale du 17 Mars 1949
- 3) Rapport de l'Assemblée Générale du 17 Mars 1949
- 4) Rapport de l'Assemblée Générale du 17 Mars 1949
- 5) Rapport de l'Assemblée Générale du 17 Mars 1949

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général,
l'assurance de ma haute estime et de ma haute confiance.

Le Président :

Lucien LEVYER

Le Secrétaire Général
Monsieur le Secrétaire Général
Monsieur le Secrétaire Général
Monsieur le Secrétaire Général
Monsieur le Secrétaire Général

A V I S

Admissions -

E. BARRAL, de Lyon - L. GEVRIL, de Lyon - M. MALPELAT, de Lyon - R. MONNEY de Bienne (Suisse) - A. MULLER, de Villeneuve-la-Salle - B. PIERRE, de Paris sont admis comme Membres actifs.

Candidatures -

Hermann BUHL, d'Innsbrück, présenté par L. DEVIES et F. GERMAIN
Denis HARTMANN, de Paris, présenté par M. MARTIN et R. RICHARD
Erwin SCHNEIDER de Hall (Tyrol), présenté par L. DEVIES et F. GERMAIN
Alain VIRNOT, de Paris, présenté par M. MARTIN et R. RICHARD
sont admis à présenter leur candidature.

Causerie et Projections -

Notre Camarade SAMIVEL, qui participa à l'expédition polaire P.E. VICTOR en 1948, au Groënland, au cours de la dernière réunion du G.H.M. nous a confié ses impressions sur le Groënland et nous a présenté son excellent film personnel.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Comptes de l'Exercice 1948

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

<u>Débit</u>		<u>Crédit</u>	
Frais d'administration	31.397,-	Cotisations	191.521,-
Dépenses manifestations (Circulaires, Alpinisme, listes des membres, frais de déplacement des équipes repré- sentatives etc.)	189.704,-	Recettes manifestations (Participation Alpi- nisme, etc.)	18.853,-
Cotisation fédérale	3.700,-	Recettes diverses	7.902,-
Insignes	1.091,-	Subvention	90.000,-

	225.892,-		
Provision pour équipes représentatives	70.015,-		
Provision pour annulation de cotisations arriérées à recevoir au 31.12.48	12.000,-		
	369,-		
Excédent	-----		
	308.276,-		-----
	=====		308.276,-
			=====

